



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bulletin de l'IVS 02 / 2018

L'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse

Thèmes:

- [Critères de conservation des voies de communication historiques](#)
- [Dossier spécial: la voie de communication historique comme « piste cyclable » ?](#)
- [Projets IVS 2018 – Vue d'ensemble](#)

Critères de conservation des voies de communication historiques

Ouvrir le dialogue sur l'importance du patrimoine culturel – tel était l'objectif des différentes rencontres en septembre 2018 dans la commune d'Ander (Grisons) à l'occasion de la 25^e édition des Journées européennes du patrimoine et de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018. Une animation proposée dans ce cadre par « Patrimoine Suisse » (Heimatschutz) des Grisons était consacrée à l'importance des voies de communication historiques et à leur vulnérabilité comme patrimoine culturel. Ce fut l'occasion pour l'OFROU de montrer, à partir de nombreux exemples locaux du canton des Grisons, comment et selon quels critères la Confédération soutient la conservation des voies de communication historiques. Il en est ressorti qu'il n'y a pratiquement jamais de réponses standard aux défis complexes que constituent les mesures de conservation concrètes pour les nombreux projets de conservation – mais aussi au niveau de la protection ou de l'atténuation des atteintes. Les exemples suivants illustrent cette constatation:



L'arche du pont en pierre de l'ancien chemin d'Avers à Crêt a dû être stabilisée. Il a été décidé de reconstituer à l'identique le parapet du pont (photo de droite). Le type exact de parapet du pont d'origine n'est cependant pas connu. Ne devrait-on pas, dans de tels cas, renoncer à une reconstitution et préconiser un élément moderne et plus sûr ? Cette question doit être posée pour chaque projet.



L'OFROU ne peut en général pas soutenir (totalement ou partiellement) les mesures ayant un « effet coulisse ». Mais il convient là encore d'évaluer les conflits entre une simple conservation de la voie de communication et une fréquentation importante et croissante, comme au col du Splügen. Pour pouvoir conserver la route avec tout son caractère (largeur, ouvrages de soutènement, éléments d'accompagnement), il a fallu se résoudre à utiliser du béton en certains endroits, de manière ciblée et la plus discrète possible, afin de faire face aux contraintes statiques de la circulation moderne.



Le sens de la mesure s'impose quand des projets stratégiques – comme ici une conduite de chauffage à distance – empiètent massivement dans la substance historique, mais restent invisibles. Très souvent, le caractère et l'apparence prévalent contre une conservation minutieuse, y compris d'éléments non visibles, ce qui justifie le soutien de l'OFROU.
(Foto: OFROU, B&H)

Dossier spécial : la voie de communication historique comme « piste cyclable » ?

Avec son projet d'agglomération, la ville de Coire ambitionne un développement coordonné de l'urbanisation et des transports. Un paquet de mesures présente différentes améliorations pour les cyclistes qui se rendent chaque jour au travail à vélo. Une nouvelle piste cyclable doit notamment être établie entre Coire et Trimis parallèlement à la route principale reliant Coire à Landquart.

Environ un tiers de la piste cyclable prévue emprunte un chemin naturel traditionnel entre Maschanser Rüfe et Trimis. Cette portion est classée dans l'inventaire fédéral des voies de communication historiques de Suisse comme objet avec beaucoup de substance (GR 317). Elle se distingue par l'excellente conservation de sa substance, une surface naturelle et de nombreux murs en pierres sèches. Ce chemin s'intègre subtilement dans le paysage et contribue considérablement à la forte attractivité du paysage de loisir.

Dans le cadre du projet de piste cyclable, il était prévu à l'origine de goudronner tout le tronçon entre Coire et Trimis. Suite aux nombreuses protestations et à une prise de position technique de l'OFROU, le projet a cependant été révisé. Ainsi, l'OFROU a exigé que la voie de communication historique soit entièrement conservée, avec l'intégralité de sa substance, ce qui implique notamment la conservation des murs en pierres sèches, de la couche de revêtement non imperméabilisée, de la proportionnalité du chemin et des irrégularités du terrain (alternance de rétrécissements et d'élargissements, de creux et de bosses).

Afin de satisfaire aux exigences de conservation patrimoniale et de circulation cycliste quotidienne, il fut décidé de réaliser trois portions tests. Cette condition était en outre déterminante pour l'obtention du cofinancement de la Confédération. Les portions tests devaient montrer comment la consolidation du lit de pose, l'amélioration du drainage et le revêtement cyclable pouvaient être réalisés conformément aux contraintes de l'OFROU.

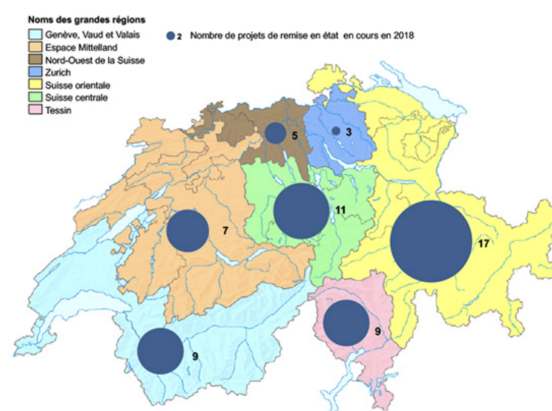
Trois variantes ont été construites en automne 2018. Toutes trois proposent une solution satisfaisante du point de vue de la conservation de la voie de communication historique. Il a cependant été constaté pendant la « période d'essai » que deux types présentent un lit de pose et une stabilité insuffisante et ne dureront probablement pas assez longtemps. Un type de surface composé d'une couche de marne de Ragaz, qui avait déjà fait ses preuves en un autre endroit à Trimis, s'est cependant avéré efficace et a été adopté pour la construction du tronçon cyclable. Plus rien ne s'oppose donc à la réalisation de la piste cyclable sur une voie de communication historique.



La variante à base de marne de Ragaz (photo de gauche) s'est imposée parmi les trois types de revêtements testés pour la voie historique. Elle se distingue principalement par sa longue durée de vie, comme le prouve un chemin à Trimis (photo de droite) au bout de plus de quatre ans d'utilisation.
(Foto: OFROU)

Projets IVS 2018 – Vue d'ensemble

L'OFROU a vécu une année 2018 pleine de défis. Au cours des derniers mois, de nombreux projets très variés de conservation de voies de communication historiques ont pu être soutenus financièrement et bénéficier de son expertise. Au total, l'OFROU a accordé un soutien financier à 23 projets dans 10 cantons différents. 11 projets sont en attente de décision de l'OFROU. Au total, l'OFROU traite actuellement 61 projets actifs d'aide financière qui ne sont pas encore clôturés, dont 18 concernent des murs en pierres sèches et 14 des chemins de randonnée pédestre. Les surfaces de chemins représentent 9 objets. En 2018, un soutien financier a également été accordé à quatre projets de ponts : pont sur Thur, canton de Zurich ; le pont en bois de Neuenhof, canton d'Argovie ; le Kessliismühle, canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures ; la via del Ceneri, canton du Tessin.



Répartition régionale de la soixantaine de projets d'aide financière en cours de traitement fin 2018.
(Graphique B&H, fond de carte ThemaKart BFS 2004).

Le service spécialisé IVS de la Confédération vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Hans Peter Kistler
Office fédéral des routes OFROU

www.ivs.admin.ch

Droits d'auteur © 2018 Office fédéral des routes OFROU, CH-3003 Berne